



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012 ainsi qu'à vos proches.



La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le vendredi 13 janvier 2012 au restaurant scolaire. Madame Haution, Directrice Générale des Services, a présenté ses vœux, au nom du personnel, au Maire et aux membres de son conseil. Dans son discours, elle a mis l'accent sur les formations du personnel réalisées durant ces dernières années. Un cadeau a été remis à M. le Maire et l'assemblée s'est retrouvée autour de la table pour la dégustation de la galette des rois.

La cérémonie des vœux à la population s'est tenue à la salle des fêtes le samedi 14 janvier 2012 en présence de nombreux élus des villes avoisinantes. Les habitants ont été accueillis au son de musiques de Jazz. C'est devant une salle comble que M. Gérard Maugars, Conseiller délégué chargé de l'Urbanisme, des Ecoles et de la Restauration Scolaire, a prononcé le discours d'ouverture. Il a commenté les nombreux travaux entrepris et à venir dans les différentes écoles de la commune en insistant sur le fait que tous ces travaux sont autofinancés (pose des clôtures à l'école Jean Vilar, menuiseries à l'école Paul Langevin, chéneaux à l'école du Centre et salle des fêtes, etc.). Ensuite, un film retraçant les événements de l'année passée a été présenté au public. Il a été conçu et réalisé par M. Aurélien Drousie, fils de M. Denis Drousie, Conseiller Municipal en charge du bulletin municipal et du site Internet.



Enfin, M. le Maire a présenté ses vœux. Il a exposé les travaux à venir : rue du bois de Rousies (enfouissement des réseaux et rénovation complète de la voirie), rue d'Ostergnies (assainissement terminé, projet de la rénovation complète de la voirie déposé qui sera soumis aux riverains lors d'une réunion dont la date est à déterminer). En prélude à l'arrivée de la médiathèque (travaux courant 2013 et ouverture prévue en 2014), des nouveaux locaux pour le Service Technique seront construits (à côté du restaurant scolaire). Il a rappelé également qu'à l'échéance 2015, tous les bâtiments communaux devront être équipés pour les personnes à mobilité réduite. La soirée s'est terminée par un vin d'honneur avec dégustation de la bière locale « La Réchignienne ».

RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50. Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou pour la prise de rendez-vous en composant le 03.27.53.02.50.

INTERNET

Retrouvez de nombreuses informations sur le site Internet www.mairie-recquignies.fr ainsi que les photos des travaux et des différentes manifestations de notre commune.



PUBLICATION

Le Petit Réchignien

Bulletin municipal de la ville de Recquignies, Place de la République, Recquignies.

Rédaction

Nadine Lemmen, Linda Wallez, Peggy Brejon et Denis Drousie.

Comité de relecture

Josiane Vagnair et Evelyne Noël.

Impression & Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1000 exemplaires.

Distribution

Service Technique.

Camp d'été

Une première expérience d'un centre de vacances en moyenne montagne en Auvergne a été organisée en juillet 2011. Ceci a permis à 13 adolescents âgés de 13 à 17 ans de notre commune d'en bénéficier. Le voyage s'est déroulé en train au départ de la gare de Maubeuge. Le séjour s'est bien passé malgré une météo peu clémente pour nos colons.

Lors du mois de novembre dernier, un premier dialogue avec les jeunes et leurs parents a eu lieu en Mairie avec en support l'analyse du questionnaire qui leur avait été remis au préalable en vue d'améliorer le dispositif qui sera reconduit cette année 2012.

La Commission des Sports - Politique de la Ville - ALSH - Jeunesse en charge de ce dossier a commencé à travailler suite à cette réunion pour identifier la future destination. Au moment de ce bilan, la destination 2012 n'est pas encore définie (1). Toutefois, compte-tenu des souhaits, des retours de questionnaire et d'expérience, celle-ci devrait répondre à :

- Une région située plus au sud afin de pouvoir proposer des activités à la mer, avec espérons-le une météo plus clémente,
- Un objectif pédagogique Sport-Nature conservé,
- Des activités sportives originales encadrées et mises en place par le Centre,
- Des structures annexes en dur contiguës au centre de vacances, même si celui-ci reste sous toile,
- Un voyage possible en autobus au départ de Recquignies,
- Un camp qui permette le développement de la vie en collectivité, mais qui dispose tout de même de son cuisinier,
- Un accès financier sensiblement du même ordre que 2011 pour les familles (la commission y travaille et des contacts ont déjà été pris),
- Un camp sur une durée de 14 jours et sur la période de juillet 2012,
- Un camp pour un maximum de 20 jeunes.

Dès l'engagement concrétisé avec le futur centre de vacances, des informations seront transmises afin que les inscriptions puissent déjà s'organiser en Mairie et ainsi pouvoir échelonner si besoin le paiement de la future part parentale.

(1) Dernière minute

La commission s'étant réunie le 12 janvier 2012, une option a été prise sur la destination suivante : elle sera organisée du 19 juillet au 02 août 2012 dans l'Arrière-Pays Varois à 1h de Fréjus et de St Raphael, au pied du Mont Lachens dans le village de la Roque Esclapon. De nombreuses activités originales comme demandées lors de la réunion seront proposées : Acrobranche, Equitation, Plages varoises, Canyoning, Rafting, Visites de St-Tropez, Grasse, Marineland, Aqualand, balades en mer, etc.

La commission se réunira une nouvelle fois rapidement pour définir les modalités d'inscription et l'organisation finale. Une information plus complète sera publiée.

Jean-Paul Vicente



La Mairie est ouverte le lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30, les vendredi et samedi de 9h à 11h45.

L'Agence Postale Communale est ouverte le matin.

Mairie de Recquignies, Place de la République, Tél : 03.27.53.02.50, Fax : 03.27.53.02.59

Recensement de la population 2012

Le recensement des habitants de notre commune a débuté le 19 janvier 2012 et se terminera le 18 février 2012. Nous vous demandons de réserver un bon accueil aux agents recenseurs dont voici la liste : Mme Sandrine Culot, Mlle Marie Wallez, Mlle Virginie Valverde et Mme Patricia Danis.



Parking de la Mairie

Celui-ci est fonctionnel depuis début décembre 2011. Il est d'environ 30 places dont 2 réservées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Nous vous demandons de respecter les consignes affichées.

Il est dorénavant interdit de stationner autour de la Mairie sauf pour les véhicules de service.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie (munis de leur carte d'identité et du livret de famille) dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.



Menus du portage des repas à domicile et du restaurant scolaire

Les menus du portage des repas à domicile sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Municipale*, puis sur l'icône de la rubrique *Articles* et enfin en cliquant sur l'image du thème *Services Municipaux*.

Quant aux menus du restaurant scolaire, ils sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Scolaire* puis en cliquant sur le lien *Articles relatifs aux écoles*.

Extrait du Conseil Municipal du 13 décembre 2011

- ◆ Nouveaux tarifs du restaurant scolaire, des repas 3ème âge et adultes, des photocopies, de la location de la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2012.
- ◆ Présentation des rapports annuels relatifs aux prix et à la qualité du service public pour l'exercice 2010 de l'A.M.V.S. et de la S.M.V.S.
- ◆ Validation de la programmation du C.U.C.S. 2012.
- ◆ Subvention exceptionnelle de 500€ au Téléthon 2011.
- ◆ Création des emplois d'agents recenseurs pour les opérations de recensement 2012.
- ◆ Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.).

Les délibérations du conseil municipal sont consultables (en format PDF) sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Municipale*, puis sur l'icône de la rubrique *Articles* et enfin en cliquant sur l'image du thème *Délibérations du Conseil*.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet, assistante sociale, recevra **les mardis 31 janvier, 14 et 28 février 2012** après-midi à la Mairie.



Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PERMANENCE DE M. DRONSART

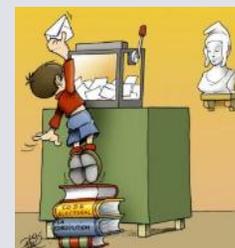
M. Dronsart, Conseiller Général assurera sa permanence les 14 février et 13 mars 2012 à 17h en Mairie.

RAPPEL

Toute personne ayant changé d'adresse (changement à l'intérieur de la commune, arrivée ou départ) doit venir le signaler au service Etat-Civil et Elections de la Mairie. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

ÉLECTIONS 2012

Les élections présidentielles auront lieu les **22 avril et 06 mai 2012**.



Quant aux élections législatives, elles auront lieu les **10 et 17 juin 2012**.

LE MARCHÉ EN IMAGES



4ème Marché de Noël des Ateliers Créations

L'Atelier Créations des Petits Réchigniens est ravi du succès rencontré lors de leur 4ème Marché de Noël des samedi 10 et dimanche 11 décembre 2011. Les visiteurs ont été nombreux à se déplacer pour contempler notre exposition.

Nous remercions les artisans, les commerçants, les associations et les particuliers d'être venus exposer et vendre leurs produits. Nous remercions également tous les membres actifs de notre association ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, M. Barrucci qui nous prête son traîneau depuis la première année et un grand merci à Sylvain.

A l'année prochaine, Mme Soufflet Patricia.



Cadeaux de Noël aux enfants de l'association des Ateliers Créations

Le dernier mercredi avant les vacances de Noël, les enfants de l'atelier se sont vu remettre un beau cadeau de Noël.

Nous reprendrons nos activités après les vacances de Noël

Mme Soufflet Patricia.

Mi-saison au Ping Pong Club de Recquignies

Avant tout tous les pongistes du P.P.C.R. vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012, qu'elle vous apporte joie et bonheur ! Depuis le 11 décembre dernier la première phase de championnat par équipes est terminée.

Les 3 équipes du P.P.C.R. se sont honorablement classées :

- 4ème pour la départementale 1,
- 2ème pour la départementale 2 qui accèdera peut-être en division supérieure comme meilleur deuxième,
- 2ème pour la départementale 3 constituée principalement de débutants.



Le championnat a repris depuis le 22 janvier 2012 pour la deuxième phase. L'ambiance au sein du club est toujours aussi conviviale, une soirée « bière de Noël » a été organisée l'an dernier en décembre et une soirée « croque-monsieur » sera organisée début février. Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>

Sportivement vôtre, le comité du
P.P.C.R.

Nouveau spectacle de l'association Projets spectacles

Dans le cadre de ses activités, l'association annonce que Loïc Lloria, président de l'association mais également chanteur, sera en concert le samedi 04 février 2012 à la salle des fêtes de Recquignies à partir de 21h. Après un long moment d'absence, il a décidé de remonter sur scène avec son nouveau spectacle « Loïc Lloria chante Patrick Fiori ». L'entrée est de 3€. Nous vous espérons nombreux pour écouter la voix de ce chanteur de notre commune.

Le président.

RECQUIGNIES

SALLE DES FÊTES PLACE DE NICE

THÉÂTRE PATOISANT

DES NOIR' POUILLES AU PARADIS

COMÉDIE EN 3 ACTES DE CHRISTIAN DERYCKE

VENDREDI 17 FÉVRIER 2012 A 20 H

SAMEDI 18 FÉVRIER 2012 A 20 H

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2012 A 16 H

TARIF UNIQUE : 8 €

RÉSERVATIONS à partir du 26/12
06 70 37 45 38 OU 03 27 66 74 05

Concours des Archers de l'Ecrevisse



Le dimanche 12 février 2012 se tiendra une compétition de tir à l'arc sur cibles 3D au Fort de la Redoute. Le club organise une fois de plus un concours suivant la réglementation de la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.), composé de deux parcours totalisant 40 cibles éparpillées dans les bois.

Les archers participants à cette compétition devront parcourir les sentiers inconnus balisés par des jalons, qui leur indiqueront le chemin à suivre pour arriver à la dernière cible. Le but étant de tirer 2 flèches par cible en marquant le maximum de points.

La compétition est de niveau national. Les classements obtenus ce jour là compteront pour le classement national et pour la qualification éventuelle au championnat de France. Certaines cibles pourront être vues du public, qui pourra ainsi observer les tirs des archers, mais la promenade ne pourra se faire que sur demande et en présence d'un responsable du club, la sécurité étant primordiale. Une récompense sera donnée aux 3 premiers de chaque catégorie.

Le club organise ses entraînements le samedi matin à la Redoute, en salle par mauvais temps. Le concours suivant aura lieu en septembre.

M. Pascal Delplanche.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA REDOUTE

Après 54 années de bénévolat dont 42 passées à la Société de pêche La Redoute et pour laquelle je suis un des membres fondateurs en 1969, je prends un peu de recul pour diverses raisons.

Suite à l'assemblée générale du 10 décembre 2011, voici la nouvelle composition du bureau :

M. Ghislain Rosier (Président d'honneur), M. Francis Degeye (Président Honoraire), M. Daniel Van Haluwyn (Président Actif), M. Dominique Levaux (Vice Président), M. Damien Van Haluwyn (Secrétaire), Mlle Emilie Lasseron (Trésorière), M. Brandon Levaux, M. Mikael Tillier ainsi que M. Philippe François (Gardes), M. Bernard Gautier (Conseiller Technique et commissaire aux comptes), M. Yves Van Haluwyn et M. Jérémy Camphin (Membres).

La carte de membre 2012 passe à 30€ pour tous, invités compris. Règlement en espèces et photo obligatoire pour la carte. Le point de vente sera communiqué à une date ultérieure.

Amorçage très léger autorisé (pas de farine), pas de bourriche et remise à l'eau du poisson dès sa capture.

Les pêcheurs et promeneurs sont invités à respecter le règlement, la propreté de l'étang et des terrains avoisinants. Ouverture prévue le 10 mars 2012 sauf en cas de gel (report de 8 jours). Francis Degeye.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Le samedi 26 novembre 2011 s'est déroulée la traditionnelle messe de Sainte Cécile à l'Eglise St Sulpice de Recquignies célébrée par l'abbé Didier Potier. M. André Philippe dirigé l'Harmonie et M. Thomas Noël la chorale.

A l'issue de la messe, une réception à la salle du Millénaire a permis de récompenser les élèves de l'école de Musique en présence de Mme Jeanne Van Waeyenberge, présidente, M. Le Maire, Mme Daphnée Marmignon, professeur, et de M. Laurent Mercier, vice président de la fédération et président de la délégation de Maubeuge :

- Mention Bien pour Mathis Fernandes, Théo Benameur et Anna Luisa Stanus.



- Mention Très Bien pour Léa Fernandes, Emilie Deleuze et Céline Deleuze.

Un vin d'honneur a clôturé cette soirée avant que tous ne se retrouvent autour d'un repas à la salle des fêtes.

PUBLICATION

Le prochain bulletin paraissant le **23 mars 2012**, vous devez nous faire parvenir vos articles au moins deux semaines avant cette date.

15 ans Joyeux Anniversaire Les P'tits Loups

Une fin d'année bien remplie pour les familles adhérentes aux P'tits Loups. En effet, une fête de Noël et un anniversaire ont été organisés par les parents de la Halte Garderie Itinérante.

Après plusieurs réunions de préparation, c'est un magnifique temps fort qui s'est déroulé le samedi 17 décembre 2011 à la salle des fêtes de Recquignies.

Le goûter de Noël comprenait brioches, jus de fruits, chocolat chaud, vin chaud, café et clémentines. Un grand merci à la boulangerie Nehauser qui nous a offert d'excellentes brioches. Après cette collation, un spectacle interactif « Tatatoum » adapté aux plus jeunes enfants a été présenté par M. Laurent Lahaye et son complice. Il a ravi les grands autant que les petits.

Dans un crépitement de flashes d'appareils photos, le Père Noël est apparu avec sa hotte remplie de surprises. Il a gâté les enfants des P'tits Loups. Déjà notre Père Noël doit repartir: place à la Directrice pour le discours officiel et les remerciements... Soudain, c'est le noir... des feux d'anniversaire illuminent un magnifique gâteau pour célébrer les 15 ans des P'tits Loups. Miam trop beau... miam trop bon !

Et voilà 15 ans déjà que la Halte Garderie Itinérante « Les P'tits Loups » sillonne le territoire du Val de Sambre. Vous aussi, vous êtes parents de jeunes enfants et vous souhaitez participer, vous investir, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les P'tits Loups, 23/25 Avenue de la Gare 59600 Maubeuge



Visite du Père Noël dans les écoles

Comme de coutume, le Père Noël, accompagné d'élus, s'est rendu, la veille des vacances scolaires, dans les différentes écoles de la commune pour la plus grande joie des enfants. Ils ont reçu une coquille et des friandises

Noël des enfants de la commune

La municipalité a offert aux 111 enfants inscrits une séance de cinéma à Ociné Maubeuge le samedi 17 décembre 2011. Accompagnés d'élus, ils étaient encadrés par les directeurs et moniteurs des centres de loisirs.

A l'issue de la séance, ils sont repartis avec un sachet de friandises.



Association Mémoire Verrière de Boussois

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois rappelle l'histoire des « Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France », plus connues sous le nom de « Glaces de Boussois ».



Vous y découvrirez l'histoire du patrimoine professionnel et familial de nos Glaceries de Jeumont, Recquignies et Boussois de 1859 à nos jours. Vous y apprendrez ses diverses méthodes de fabrication et de production à travers des vidéos, fascicules et photos, des objets, machines et outils verriers, des maquettes, des témoignages d'anciens verriers, etc.



Cet espace est ouvert en 2012 aux dates suivantes :

- Le 1er mai de 10h à 18h, le 15 avril, le 3 juin, le 21 octobre et le 18 novembre de 14h à 18h dans le cadre du Projet thématique 2012 : « des Fibres et des Hommes », les Fabrications du « Feutre et de la Fibre de verre » en collaboration avec Proscitec.
- Le 16 septembre de 10 à 18h dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- Autres possibilités sur rendez-vous (groupe minimum de 6 personnes).

Maison de la Citoyenneté rue Anatole France 59168 Boussois

Espace « Mémoire Industrielle » (entrée côté Eglise)

Téléphone : 06.07.38.18.73

Email : jeanclauderichardmfr@orange.fr



Restos du cœur

Elles se prénomment Anne-Marie, Annie, Marie-Françoise, Marie-Paule, Marie, Bernadette. Ils s'appellent Michel, Bernard, Léon, Paul. Ces bénévoles discrets s'occupent des restos du cœur sur la commune de Recquignies. Durant toute la saison, ils sont présents tous les lundis pour distribuer une aide alimentaire aux plus démunis.

Avant la distribution, il faut aussi réceptionner, ranger, organiser mais tous ces volontaires le font avec le sourire et dans la bonne humeur. Les bénéficiaires disposent également d'un vestiaire tenu par Bernadette. Les vêtements proposés sont de qualité et peuvent aider bon nombre de personnes. 90 familles sont accueillies cette année dont une trentaine de Boussois. Les denrées diffèrent d'une semaine à l'autre. Aujourd'hui, les personnes sont réparties le sac bien rempli : yaourts vanille et chocolat, fromage blanc, gâteau de semoule, camembert, tome, compote, œufs, plat cuisiné en boîte, boîte de légumes, boîte de thon, pâtes, riz, crème dessert chocolat, des madeleines, des biscuits au chocolat, des surgelés (tomates farcies, poisson pané, steak), soda, lait, pommes de terre et fruits. De quoi bien dépanner !!!!



VISITES DU CVE

Les Visites Tous Publics du Centre de Valorisation Energétique de Maubeuge auront lieu les vendredi 03 février et mercredi 22 février 2012 et commencent à 14h30 au bâtiment ECO-POLE (lieu dit « Les Près du Saussoir », 59600 Maubeuge).

Il est impératif de s'inscrire au préalable par téléphone au numéro suivant afin que nous ayons vos coordonnées en cas d'annulation d'une visite.



Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes

Mlle Aurélie Evrard

Téléphone : 03.27.58.83.22

Email : contact@smiaa.fr

RAPPEL

Nous rappelons à toutes les associations qu'il est de votre ressort de nous communiquer vos activités et annonces afin que celles-ci puissent à la fois apparaître dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune.

Le but étant de mieux vous faire connaître à nos concitoyens et principalement aux nouveaux arrivants.

Vous pouvez nous envoyer tous articles (bilan d'activités organisées, compte rendu d'assemblée générale, etc.), affiches et photos à l'adresse mail lepetitrechignien@gmail.com.

NORMALISATION DES BOÎTES AUX LETTRES

Pour faciliter la remise du courrier, la réglementation en vigueur (décret n°2007-29 du 5 janvier 2007) relative au service postal et aux droits et obligations de la Poste (article R 1-1-5) prévoit l'installation obligatoire d'une boîte aux lettres accessible. Elle doit être normalisée si l'habitation a été construite après le 12 juillet 1979 (norme AFNOR NF D-27-405).

Votre boîte doit se situer à l'entrée de votre propriété, c'est-à-dire en bordure de la voie publique. Cette implantation rendra votre boîte aux lettres plus accessible et permettra également d'éviter les accidents notamment les chutes mais également les morsures de chien. Le défaut de surveillance d'un chien qui entraîne une incapacité de travail est un délit puni par la loi (article R622-2 du code pénal). Le propriétaire est également responsable du dommage que l'animal a causé, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé (article 1385 du code civil). De plus, dans le souci de vous rendre meilleur service possible, nous vous demandons de bien vouloir indiquer sur votre boîte aux lettres le nom des personnes de votre foyer et le numéro complet de votre habitation (appartement, étage, etc.). Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement.

La Poste



Département du Nord
Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Baromètre mensuel – Octobre 2011



Bilans départemental et national – Octobre 2011

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Octobre 2011 (provisoire)	193	5	217	87
Octobre 2010 (définitif)	210	6	265	83
Variation Octobre 2011/2010	-17	-1	-48	+4
Bilan national Octobre 2011	6202	353	7611	2820

Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données accidents Concerto (fichiers BAAC).

Usagers tués	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Motocyclistes	Automobilistes	Usagers PL	Autres*	Total
Octobre 2011	0	0	0	2	3	0	0	5
Cumul 2011 (10 mois)	8	4	5	23	27	0	0	67
Cumul 2010 (10 mois)	10	5	7	14	30	3	1	70

* Voitures, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

Lettre adressée au Maire par la Poste en date du 05/12/2011

La mission de nos facteurs est de distribuer le courrier 6 jours sur 7 en tout point du territoire. Cette tâche présente parfois des difficultés liées à l'absence de boîtes aux lettres chez certains clients. Elle peut être aussi rendue dangereuse par le fait de chiens agressifs qui ne sont pas enfermés lors du passage de nos agents.

La Poste de Maubeuge qui dessert les habitants de votre commune, a connu ces dernières semaines une recrudescence importante d'agressions de ce type entraînant des hospitalisations et des arrêts de travail. C'est pourquoi je viens solliciter votre collaboration sur deux points particuliers.

Tout d'abord, je souhaite pouvoir compter sur votre aide en cas de signalement de chiens errants qui se montrent parfois dangereux. Leur mise hors d'état de nuire relève de votre autorité et de votre pouvoir de Police.

D'autre part, nous avons demandé à tous nos facteurs de recenser les habitations présentant un caractère de danger pour la distribution du courrier et des colis, soit parce qu'un chien agressif peut présenter un risque pour nos agents lorsqu'ils approchent d'une propriété, soit parce que le domicile n'est pas doté d'une boîte aux lettres normalisée ni d'un moyen de signaler leur présence (sonnette ou autre), les obligeant ainsi à pénétrer sur le domaine privé du client.

Seule la boîte normalisée en limite de propriété, ce qui est d'ailleurs une obligation légale, permet non seulement d'assurer la remise des objets par le facteur sans avoir à pénétrer sur le domaine privé du destinataire mais aussi de garantir au client de pouvoir y réceptionner, même absent, la plupart des objets sans avoir à se rendre au bureau de Poste pour les y retirer.

Je vous remercie donc par avance de bien vouloir relayer le message joint à la présente soit par une insertion dans votre journal municipal soit par tout autre canal que vous jugerez le plus efficace.

Soucieux de garantir à tous le meilleur service possible, je vous remercie par avance de votre aide sur ce sujet sensible et vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Claude Fourmentin, Directeur d'établissement de Maubeuge

Du nouveau au Phocéa

La friterie sera désormais ouverte du mardi au jeudi de 18h30 à 21h30, du vendredi au dimanche (et jours fériés) de 18h30 à 22h30. Elle est fermée le lundi. Quant à la boulangerie « Au pain du Phocéa », elle sera ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 18h30, le dimanche et jours fériés de 7h à 13h. Elle est également fermée le lundi. A noter que du pain frais sera disponible du mardi au jeudi de 18h30 à 21h30 à la friterie ainsi que le vendredi, le samedi et le dimanche de 18h30 à 22h30.

La boulangerie vous propose une large gamme de produits : pains, pains spéciaux, viennoiseries, gâteaux (anniversaire, baptême, mariage), sandwicherie, navettes. Lancement d'une gamme pro (hôtellerie, maison de retraite, friterie, collectivités, etc.) avec service de livraison gratuit.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes spécifiques au 03.27.62.79.53 ou au 06.18.18.36.38.

Nous vous informons d'un dépôt de la Voix du Nord et de la Voix des Sports, et prochainement de la Sambre.

Jonathan Bordeau

Exposition « Autour de l'art et de la lecture »

Le samedi 10 et le dimanche 11 décembre 2011, une exposition « Autour de l'art et de la lecture » s'est déroulée au bâtiment Henry dans le cadre de l'action du Contrat Urbain de Cohésion Sociale En attendant la médiathèque.

La population pouvait y découvrir l'ensemble des travaux réalisés par les enfants dans les écoles avec l'aide d'intervenants : dessins et maquettes de médiathèques (Association Idem+Arts), réalisation de petits livres avec écriture d'une histoire et illustration (TTentreprenre), affiches autour des prestations d'une conteuse (Association Langues et Cultures) et d'une intervenante autour du livre assurant l'animation du prix des incorruptibles (Bricolire). De nombreux livres concernant l'art sous toutes ses formes prêtés par la bibliothèque municipale étaient mis à disposition.



Des peintures de plusieurs artistes locaux ont été exposées : Mme Plaisier, habitante de Recquignies avait installé plusieurs toiles de son mari et l'association Culture et Loisirs de Marpent présidée par Mme Nastoga, ainsi qu'une habitante de Recquignies membre de cette association, étaient également présentes.

Pendant les deux après-midi, des animations ont été organisées par la municipalité. Le samedi, les intervenantes de TTentreprenre Titi Bergèse et Thalie Dumesnil ont lu des contes et permis aux participants de confectionner une carte de Noël à



partir de tampons. Le dimanche, Isabelle Pontès de Bricolire a lu des livres ludiques en lien avec l'art dans le but de montrer aux parents et aux enfants l'aspect plaisir du livre. Pour chaque après-midi, 12 enfants de 6-11 ans et 6 parents ont participé. Dans la future médiathèque prévue en 2014, un espace sera consacré aux expositions.

Jean-Christophe Chantrelle

ALDI MARCHÉ

Le magasin est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi sans rendez-vous et sur rendez-vous jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 03.27.66.72.22

DOCTEUR CONTRAFATTO

Consultations sur rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

Téléphone : 03.27.67.42.03

Portable : 06.69.33.05.20

PHARMACIE CHOTTEAU

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 03.27.62.78.89

ETS. WALLET-POTIER

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 03.27.68.96.39

LE PHOCÉA

Friterie ouverte du mardi au jeudi de 18h30 à 21h30, du vendredi au dimanche (et jours fériés) de 18h30 à 22h30.

Boulangerie ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 18h30, le dimanche et jours fériés de 7h à 13h.

Téléphone : 03.27.62.79.53

Portable : 06.18.18.36.38

CHÉQUIERS JEUNES EN NORD



Le Département du Nord offre aux élèves de 3ème dans un de ses collèges un chéquier d'une valeur de 50€. Si l'élève est hors scolarité traditionnelle (classe relais, atelier relais, apprentissage, IME, IM-Pro, ITEP, CNED, etc.), il doit être né entre le 1er janvier et le 31 décembre 1997 et être résident dans le département du Nord.

Ces chèques peuvent servir pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, acheter des livres ou des DVD ou encore assister à un spectacle ou aller au cinéma. Ils sont valables jusqu'au 31 août 2012 dans les enseignes participantes.

Pour recevoir à domicile le chéquier, il faut télécharger et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site jeunesennord.cg59.fr (en cliquant sur l'icône « *Tes sorties* »), le signer et le renvoyer à l'adresse suivante (en n'oubliant pas d'y joindre un certificat de scolarité ou une carte d'identité pour les hors scolarité) :

Chéquier Jeunes en Nord

*Département du Nord -
Mission Jeunesse*

BP 80156

59482 Haubourdin Cedex

Commande jusqu'au 30 mars 2012. En cas de soucis, contacter la Mission Jeunesse au 03.59.73.93.92.

Fin des échanges des billets en francs contre des euros

Il ne vous reste plus que quelques jours pour échanger vos anciens billets en francs contre des euros. En effet, **après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.**

Seuls les cinq billets 20F Debussy, 50F Saint Exupery, 100F Cézanne, 200F Gustave Eiffel et 500F Pierre et Marie Curie peuvent être échangés à la succursale de la Banque de France de Lille (75 rue Royale, BP 587, 59023 Lille Cedex, Tél : 03.20.40.47.47) de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 15h45.



Opération « Plantons le Décor »

Coordonnée par Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le Décor » permet aux

habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et des arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris. Le journal « Plantons le Décor » distribué avec ce bulletin présente tous les conseils dans le choix, la plantation et l'entretien des arbres et arbustes.

En plus de la mairie, les bons de commande sont également disponibles à l'Hôtel d'Agglomération (1 place du pavillon à Maubeuge) ou téléchargeables sur les sites www.enrx.fr et www.plantonsledecor.fr. **Attention, la date limite des commandes d'hiver est le 09 février 2012 pour une livraison le 03 mars 2012.**

Travaux de voirie



Début des travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue du Bois de Roussies



Travaux réalisés par le Service Technique

- Pose de nouveaux carrelages muraux au restaurant scolaire.
- Epannage de graviers dans les allées des cimetières.
- Installation et entretien des décors de Noël.



- Taillage des arbustes des ronds-points.

- Finition du local de rangement de la salle du Millénaire.

- Remise en peinture du hall d'entrée et des toilettes de la salle des fêtes.



Collecte des déchets ménagers



Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules notamment le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs. Présenter vos bacs poignées côté route et couvercles fermés.

Conservation des documents (Première partie)

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. En matière civile, le délai de prescription de droit commun est de 5 ans, les preuves doivent donc être conservées pendant cette durée au cours de laquelle l'action en justice est possible. Néanmoins, le délai de conservation de certains documents peut être plus ou moins important. Ci-dessous la première partie des documents à conserver avec leur durée. La seconde partie sera présentée dans le prochain bulletin. A noter que ces informations proviennent du service public (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19134.xhtml>) et que vous pouvez directement les consulter.

Documents relatifs aux assurances

- Quittances, avis d'échéance, preuves du règlement, courriers de résiliation, accusé de réception, primes : **2 ans**.
- Contrat d'assurance habitation et automobile : contrat **conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation**.
- Dossier « dommages corporels » : factures, expertises et certificats médicaux conservés **10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles**.
- Assurance sur la vie et assurance décès : possibilité pour le bénéficiaire de faire valoir ses droits **pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat**.

Documents relatifs à un véhicule

- Contraventions : **3 ans à compter de la condamnation**.
- Factures d'achat, de réparation, etc. : **durée de conservation du véhicule**.

Documents relatifs aux banques

- Prêts à la consommation : **2 ans à compter de la dernière échéance du crédit**.
- Prêt immobilier : **2 ans à compter de la dernière échéance du crédit**.
- Relevés de compte, virement, prélèvement, remises de chèque ou d'espèce, talons de chèque : **5 ans**.

Documents relatifs à la Famille

- Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) : **indéfinie** (valables en principe sans limitation de date mais certaines procédures exigent un acte d'état civil récent).
- Remboursement des cotisations d'allocations familiales : **délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées** (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
- Jugement de divorce, jugement d'adoption : **indéfinie** (en cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal).
- Acte de reconnaissance d'un enfant : **indéfinie** (la mairie peut en délivrer une copie).
- Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs) : **indéfinie** (en cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi).
- Livret de famille : **indéfinie** (en cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie).
- Testament, succession : **indéfinie**.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **27 février 2012**.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts aura lieu le **11 avril 2012**.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Jeumont et de Maubeuge sont ouvertes du **1er novembre 2011 au 28 février 2012** aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h45.
- Mercredi et samedi de 8h à 17h45.
- Dimanche de 9h à 11h45.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Pour plus d'informations, le numéro vert **0800306573** est à votre disposition.

A la déchetterie de Maubeuge, une collecte des déchets toxiques ménagers aura lieu les **18 février et 17 mars 2012 de 9h à 16h**.

CAL-PACT

Subvention Amélioration de l'Habitat. Avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois, 12 rue de la Croix, BP 119, 59600 Maubeuge (03.27.69.70.52).





VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

- Les 23 et 24 janvier*, Fermeture de l'Agence Postale.
- Le 03 février*, Noël de la PMI, Salle PMI en Mairie.
- Le 04 février*, Concert Projets Spectacles à 21h, Salle des fêtes.
- Le 07 février*, Distribution Vignettes Stibus, Mairie.
- Le 11 février**, Soirée St-Valentin par Projets Spectacles.
- Le 12 février*, Concours des Archers de l'Ecrevisse.
- Les 17 et 18 février*, Théâtre Patoisant à 20h, Salle des fêtes.
- Le 19 février*, Théâtre Patoisant à 16h, Salle des fêtes.
- Le 29 février*, Fermeture de la chasse à partir de 17h.
- Le 03 mars**, Concours Poker par La Boxe Française.
- Le 06 mars*, Distribution Vignettes Stibus, Mairie.
- Le 10 mars*, Soirée Année 80 par les Ateliers Créations, Salle des fêtes.
- Le 17 mars*, Repas de l'ASR, Salle des fêtes.
- Le 19 mars*, Cérémonie commémorative à 18h30 au monument aux morts, Place des ATM à Rocq.

** Réservation de la salle des fêtes demandée en octobre, mais aucune confirmation à ce jour par l'association concernée.*

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Numéros utiles pour le dépannage

- EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)
- GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)
- Eau et Force : 0.810.829.829 (prix d'un appel local)



Un numéro vert (0.800.306.573) est mis en place par l'A.M.V.S. qui permettra à chacun d'entre vous d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Service Voirie et Eclairage Public, Service Assainissement : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Gestion des Poubelles (Réparation des bacs) : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Gardes des infirmiers(ières)

- Le 29 janvier*, Mlle Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 05 février*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 12 février*, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 19 février*, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 26 février*, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 04 mars*, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 11 mars*, Mme Ballant (03.27.66.79.31)
- Le 18 mars*, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 25 mars*, Mlle Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 01 avril*, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 08 avril*, Mlle Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 09 avril*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)



Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

Appeler le 01.40.71.40.71 si vous avez des problèmes de réception de la TNT. La société TOWERCAST qui gère l'émetteur de Rousies intervient dès que le nombre d'appels est conséquent.

